Assurances Bernier & Filles

OUTIL COMPARATIF D'ASSURANCE



La prime vous semble inadéquate?

Voici une liste de question pour vous aider à comparer.

Posez ces questions à tout autre assureur pour vous assurer d'une couverture adéquate pour votre service de garde.

QUESTIONS
Est-ce que je suis assuré(e) en responsabilité civile pour une limite de 10 000 000 \$?
Est-ce que je suis assuré(e) pour 9 enfants ?
Est-ce que mes biens professionnels sont assurés à la valeur à neuf (ex. : couchette, matelas, jouet) ? Est-ce que la perte d'exploitation suite à un
sinistre est assurée ?
Est-ce que je suis assuré(e) pour les frais d'avocat ainsi que ma perte de revenus en cas d'acquittement ou accusation retirée pour cas de sévices (actes de violence ou d'abus sexuels) ?
Est-ce que je suis assuré(e) pour les frais supplémentaires si je dois relocaliser mon service de garde par exemple, suite à un sinistre couvert ?
Est-ce que je suis assuré(e) lors des sorties éducatives ?
Est-ce que les employés(es), les bénévoles, les remplaçants (es), les assistants(es) sont assuré(es) ?
Est-ce que je suis assuré(e) si je donne des médicaments ou des premiers soins ?
Est-ce que je suis assuré(e) si j'ai un enfant handicapé ou allergique ?
Est-ce que je suis assuré(e) en cas d'intoxication alimentaire ?
Est-ce que je suis assuré(e) si mon animal blesse un enfant ?

AVEC NOUS
✓
✓
✓
✓
✓
√
✓
✓
✓
✓
✓
Oui Voir le communiqué de l'assureur qui exige que votre animal ne

soit pas en contact avec les enfants

AUTRES ASSUREURS
Disponible chez nous uniquement
Difficile à obtenir
?
?
Disponible chez nous uniquement
?
?
?
?
?
?
Difficile à obtenir

Quoi faire en cas:

- ✓ **D'incident au service de garde ?** Remplir le rapport d'incident et nous le faire parvenir par courriel : <u>info@abernier.ca</u>
 - D'accident automobile avec les enfants, à qui je m'adresse?
 - Dommages corporels : La Société de l'Assurance Automobile du Québec
 - Dommages matériels : votre propre contrat d'assurance automobile.
 - De réclamation, à qui je m'adresse ? https://abernier.ca/faq

Les présentes procédures, politiques, offres d'emplois et processus sont la propriété exclusive d'Assurances Bernier & Filles et la reproduction ou la divulgation de celles-ci, totale ou partielle, est strictement interdite sans son autorisation expresse.

